



## **Procès-verbal de la séance du Conseil général du 8 juin 2022 à 20h00**

### **Ordre du jour :**

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 22.03.2022
3. Nominations et démissions
4. Comptes 2021
5. Parascolaire
6. Informations du Conseil communal
7. Informations de chacune des commissions
8. Divers

### **Appel**

Séverine ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil général et du Conseil communal. Séverine procède à l'appel.

**Sont présents en tant que membres du Conseil général :** Emily Faivre, Sophie Farine-Brunner, Jérôme Galli, Romane Haldimann, Curdin Jeanneret, Nicole Künzi, Fabio Lebre, Adrien Leonelli et Natacha Tissot.

**Absents et excusés :** Estelle Vuille N'Gaidé et Kewin Borel.

**Absent :** Raphaël Maradan.

**Sont présents en tant que membres du Conseil communal:** Sébastien Verbeck, Philippe Raval, Jean-François Choffet et Emilie Känel.

Séverine Dick-Boucard, Mégane Verdon (PV).

Séverine passe directement la parole à Nicole pour les points suivants.

### **Procès-verbal de la séance du 22.03.2022**

Adrien a une remarque concernant l'envoi du procès-verbal. Il aimerait le recevoir plus vite pour pouvoir le relire en ayant encore les idées claires de ce qu'il a été dit lors de la séance. L'administration en prend bonne note et l'enverra dès que celui-ci sera validé et signé. Il n'y a pas d'autre remarque.

Le procès-verbal est accepté à huit voix pour et une abstention. Nicole remercie Mégane pour son travail.

### **Nominations et démissions**

Estelle nous fait part de sa démission. Elle n'est malheureusement pas présente ce soir pour des raisons de santé. Elle terminera son mandat après la prochaine séance de la Commission de développement qui aura lieu le 15 juin prochain. Nicole tient à la remercier pour son engagement.

### **Comptes 2021**

Nicole passe la parole à Sophie qui procède à la lecture du rapport de la Commission financière.

Au nom de la Commission financière, Sophie remercie le Conseil communal et l'administration pour le travail effectué. Elle demande au Conseil général d'accepter les comptes 2021 comme ils sont présentés. Ceux-ci bouclent avec un **déficit de CHF 49'287.68** soit CHF 141'297.00 de moins que ce qui était prévu au budget.

Nicole demande s'il y a des questions.

Emily souhaite avoir plus de précisions concernant les décomptes de frais d'écologie qui sont sur deux années. Sophie lui répond que le décompte des frais réels du cercle scolaire arrive rarement avant le bouclage de nos

comptes. Pour l'exercice 2021, nous avons eu le décompte en février 2022, donc nous avons pu le comptabiliser sur l'année.

Adrien a une remarque, il souhaite aussi avoir les comptes plus tôt pour avoir le temps de les étudier en détail. Il se demande également quel est le rôle du Conseil général face à ces comptes. De plus, le document envoyé par email était un scan, il serait préférable de recevoir un PDF pour simplifier les recherches.

Pour cela, Séverine lui indique que nous n'avons pas d'autres choix que de faire un scan parce que le Service des communes exige d'avoir les commentaires des comptes au verso de ces derniers.

Philippe précise qu'on est très limité par le temps. Nous recevons les décomptes définitifs de l'Etat et des autres entités assez tardivement. Ensuite, les comptes doivent être révisés par le Conseil communal, le fiduciaire et la Commission financière et les comptes doivent être votés d'ici fin juin par le Conseil général. Les comptes envoyés au Conseil général ont déjà été vérifiés en long et en large.

Fabio demande si les comptes doivent d'abord passer à la Commission financière avant d'être envoyés aux membres du Conseil général.

Nicole indique que dans les règles, oui. Pour l'année prochaine, on pourrait laisser plus de temps entre la séance de la Commission financière et le Conseil général.

Adrien demande comment le fiduciaire procède à la révision de nos comptes.

Séverine indique qu'il s'agit vraiment d'une mise à nu. Ils reprennent absolument tout ce qui a été fait dans l'année. Ils reprennent également les arrêtés pour contrôler qu'il n'y a pas eu de dépassement de crédits.

Adrien demande comment on peut expliquer le montant des contrats de prestations informatiques. Il se demande s'il n'y a pas une erreur. Il trouve le montant énorme pour la maintenance du site Internet.

Séverine lui répond que ce poste ne comprend pas que le site Internet mais également la redevance que nous payons au SIEN pour la mise à disposition des logiciels et des licences informatiques.

La parole n'étant plus demandée, Nicole demande si la lecture du rapport est nécessaire ou si tout le monde en a pris connaissance. La lecture n'étant pas demandée nous passons directement au vote.

Les comptes 2021 sont acceptés à sept voix pour et une abstention.

Nicole remercie toutes les personnes présentes pour leur travail et passe au point suivant.

## **Parascolaire**

---

Nicole passe la parole à Sébastien.

Sébastien informe que le Conseil communal a décidé à contre cœur de fermer le Croq'Chaux au 31 décembre prochain. La Commission école donnera plus de précisions par la suite. Pour le moment, une recherche de solutions de remplacement est en cours. Malheureusement, les alternatives ne sont pas nombreuses.

Nicole remercie Sébastien et demande s'il y a des questions.

Adrien aimerait des précisions sur le coût du Croq'Chaux, notamment sur la subvention. Est-ce que nous devons toujours payer si nous fermons le parascolaire ?

Sophie précise que cette subvention concerne l'ensemble de l'accueil des enfants et pas seulement le Croq'Chaux. Ce poste comprend la part communale que nous payons et qui est calculée en fonction du revenu des parents.

Romane demande si les familles concernées ont déjà été informées ?

Sébastien indique que non. L'information devait d'abord être transmise au Conseil général. Une réunion avec les parents sera agendée avant fin juin.

Emily demande si la fermeture au 31 décembre est vraiment obligatoire étant donné qu'elle tombe en plein milieu de l'année scolaire ?

Sébastien répond qu'il fallait définir une date. Celle-ci nous permet de boucler nos comptes au plus juste et cela sera plus facile à gérer. Il précise également que cette date ne sera pas revue.

Jérôme précise que dans un précédent procès-verbal, il a été mentionné que les parents auraient d'autres solutions d'accueil pour leurs enfants et ne seraient pas laissés sans alternative.

Sébastien précise que nous aurons probablement des solutions notamment lors de la rencontre avec les parents. Les solutions que nous avons trouvées jusqu'à maintenant ne sont financièrement pas viables. Ce dossier doit encore être étudié en détail par la Commission école.

Fabio souhaite savoir si, dans le cas où nous n'aurions pas de solution, le Croq'Chaux sera maintenu ?

Sébastien indique que de toute manière le Croq'Chaux fermera ses portes le 31 décembre prochain. On ne peut plus nous permettre financièrement de favoriser le Croq'Chaux au profit d'autres travaux importants.

Adrien demande si nous avons un nombre minimum de repas à fournir pour que les comptes soient à zéro ?

Philippe répond qu'à l'époque toutes les communes avait été sollicitées par l'Etat pour mettre en place une structure d'accueil. L'Etat avait également promis un soutien financier qui malheureusement n'a jamais été fait. Il précise également que même avec beaucoup d'enfants, il est impossible de ne pas avoir de déficit.

Nicole indique que ce genre de structure d'accueil est un service à la population et ne peut de toute façon pas engendrer de bénéfice.

Jérôme indique que le montant de la part des parents est défini par un calcul cantonal. Cependant, les parents peuvent déduire l'intégralité des frais de garde aux impôts. Est-ce qu'on ne peut pas faire remonter tout ça au canton afin de faire augmenter la part des parents ?

Fabio indique que le problème c'est qu'il y aura moins de déductions donc les parents devront payés plus d'impôts.

Nicole précise que nous avons seulement 7 enfants qui viennent manger au Croq'Chaux.

Philippe indique également qu'une réforme fiscale a été effectuée par rapport à ça pour permettre aux familles d'être plus avantagées fiscalement que les personnes seules.

La parole n'est plus demandée nous passons au point suivant.

## **Informations du Conseil communal**

---

Nicole passe la parole à Sébastien.

### **Sébastien**

#### **Accueil des nouveaux habitants**

Sébastien indique que la journée s'est très bien déroulée et remercie la Commission développement pour son travail.

### **Jean-François**

#### **Commission d'urbanisme et d'énergie**

Jean-François indique qu'il n'y a pas eu de séance depuis la dernière. Il a des dossiers à traiter mais qui ne sont pas encore complets.

### **Jean-François**

#### **Toiture Forge 112**

Jean-François nous indique que la réfection du toit de l'immeuble Forge 112 va être plus compliqué et plus onéreuse que prévu. En effet, il n'y a pas de lambrissage ce qui va entraîner des travaux plus conséquents. Jean-François se charge de préparer un budget mais il n'est pas encore finalisé. Il est également prévu de poser des panneaux photovoltaïques pour faire des économies d'énergies. L'immeuble ne pourra pas non plus être relié au chauffage à distance. Actuellement, l'eau est chauffée au mazout. L'installation de panneaux solaires pourra nous permettre de chauffer l'eau à l'électricité. Dès que le dossier sera bouclé, une convocation sera envoyée à la Commission énergie et à la Commission d'urbanisme.

### **Jean-François**

#### **Chauffage à distance**

Viteos a mandaté le bureau d'étude RWB pour faire une étude de faisabilité pour l'extension du chauffage à distance. Il y a eu dernièrement une séance avec Viteos qui nous ont indiqué que le projet est réalisable et qu'ils sont toujours intéressés. Nous n'avons pas encore la décision définitive de la part de la direction de Viteos. Le dossier va dans le bon sens. Un courrier a également été envoyé à tous les propriétaires qui étaient intéressés pour les informer que la mise en service pourrait avoir lieu en 2024 et que si d'ici là ils rencontrent des problèmes avec leur chaudière nous trouverons des solutions. Malheureusement, le bâtiment communal et la maison de Laurent Vuille ne pourront pas être raccordés.

### **Jean-François**

#### **Commission urbanisme**



Adrien aimerait plus d'information sur le dimensionnement, si l'installation est un ensemble finit qu'on devra juste mettre en route ou alors est-ce que les conduites pourront être prolongées par la suite ?

Jean-François indique que Viteos sera informé que nous aurons probablement une extension du village entre le hangar des pompes et le bâtiment communal et regarder avec eux ce qu'il est possible de faire. En sachant que les bâtiments qui sont construits actuellement ont plutôt des pompes à chaleur. Au niveau de la nouvelle chaudière, elle pourra prendre la place de celle que nous avons actuellement mais il faudra prévoir une réserve de bois plus conséquente.

Emily souhaite avoir plus de détails concernant le déneigement et le contrat avec Loïc Perrin ?

Emilie explique que Monsieur Perrin est le seul à avoir un contrat pour le déneigement de la route de La Rocheta. Il n'aurait pas dû recevoir notre courrier directement suite à la votation de l'arrêté. Un arrangement sera conclu prochainement avec lui.

Adrien demande si la subvention concerne uniquement le déneigement des chemins communaux ?

Emilie indique qu'il s'agit de chemins privés et communaux.

Séverine rappelle que les déneigements sont subventionnés à partir du 101<sup>ème</sup> mètre.

Romane demande pourquoi Monsieur Perrin a un contrat et pas les autres ?

Emilie indique que le déneigement de cette route a toujours fait l'objet d'un contrat.

La parole n'est plus demandée nous passons au point suivant.

## Informations de chacune des commissions

---

Nicole passe la parole au différents responsables des commissions.

**Commission énergie** : Rien à signaler.

**Commission de naturalisation et d'agrégation** : Rien à signaler.

**Commission école** : Emily indique que pour la rentrée 2022-2023 les classes actuelles seront maintenues.

Le gros dossier concerne la recherche de solutions de remplacement du Croq'Chaux. La prochaine étape sera la rencontre avec les parents. Fabio complète en disant qu'ils ont pleins d'idées mais elles ne sont malheureusement pas faisables.

Sébastien précise à ce sujet que la mise sur pieds d'une association faciliterait la gestion de l'accueil mais elle sera également soumise à des règlements qui font que la mise en place serait compliquée et que les problèmes financiers seront les mêmes.

**Commission développement** : Sophie indique que la journée d'accueil des nouveaux arrivants s'est très bien déroulée. Le balisage des sentiers pédestres sera fait en 2023. Le prochain grand événement sera les 200 ans de la Commune.

Au sujet du Club de pétanque, Adrien indique que la commission a tenté une médiation entre les voisins et le club mais sans succès. Le Conseil communal a pris la main en convoquant les plaignants pour les entendre. Selon ce qui avait été dit lors de la précédente séance du Conseil général, c'était à la Commission de développement de s'en charger et ils souhaiteraient reprendre la main sur le dossier pour éviter les conflits d'intérêts. Afin d'être le plus impartial possible, Adrien propose de créer une commission temporaire appelée « Commission parcelle 848 » avec Emilie en tant que représentante du Conseil communal. Les membres de cette commission souhaitent venir à la prochaine séance à savoir Adrien, Romane et Curdin.

Emilie n'est pas favorable à la nomination d'Adrien dans la commission étant donné qu'il réside aux abords du terrain.

Après un long débat, Adrien est nommé à la commission. La première séance de conciliation est fixée le 20 juin à 19h30 à la salle des sociétés. La commission se réunira avant pour faire le point sur le dossier.

Fabio demande s'ils peuvent avoir les procès-verbaux des séances précédentes ? Séverine s'en charge.

**Commission trafic** : Adrien indique qu'ils ont eu plusieurs séances. Suite à notre enquête, il y a eu plusieurs retours sur les points de circulation dangereux sur le territoire communal. La Commission a fait un rapport avec l'indication des points critiques sur un plan. Monsieur Fivaz a également été consulté pour savoir ce qu'il est possible de faire. Une séance sera agendée avec Monsieur Rigolet. La route du bas du Cerneux devrait être agrandie prochainement pour devenir une route à deux voies.

Philippe demande à prendre la tête de la commission à la place de Sébastien étant donné qu'il est responsable de la sécurité. Sébastien n'y voit pas d'inconvénients. Ce changement est accepté à l'unanimité. La prochaine séance sera fixée prochainement.

**Commission paysage** : Tout a déjà été mentionné auparavant.

**Commission règlement communaux** : Séverine indique que le règlement est bientôt finalisé. Il sera présenté au Conseil communal la semaine prochaine.

**Commission police du feu et salubrité public** : Tout a déjà été mentionné auparavant. Philippe indique que dorénavant les formulaires qui accompagnent les commissaires seront sur tablette.

**Commission urbanisme** : Rien à signaler.

**Commission financière** : Sophie indique qu'ils cherchent des solutions pour faire des économies et invite tout le monde à chercher également. Le budget sera fait effectué cet automne et elle demande aux commissions de regarder s'ils ont des modifications à apporter à leurs dicastères.

**Délégué SEVAB** : Une séance a eu lieu, c'est Emilie qui s'y est rendue et elle doit encore faire un rapport à Jean-François. Les comptes de SEVAB sont en ordre.

La parole n'étant plus demandée nous passons au dernier point.

## Divers

---

Nicole rappelle qu'il reste encore et toujours une place vacante au Conseil communal et que cela devient urgent. Nous avons également deux places vacantes au Conseil général.

Adrien revient sur le dernier tout-ménage envoyé par la commune et notamment en ce qui concerne l'emplacement du nouveau panneau d'affichage qui se trouve dorénavant au bureau communal et plus au milieu du village. Adrien a eu quelques retours négatifs face à ce déplacement. Il demande si un retour en arrière est possible. Le Conseil communal en discutera et fera un retour prochainement.

Adrien souhaite discuter de la disco de la HC Sibérie. Des fêtards sont partis à 4h00 du matin en klaxonnant. Adrien demande si nous avons reçu des plaintes ? Séverine indique que nous en avons reçu une.

Adrien estime qu'il faudrait trouver des solutions pour que cela ne se reproduise plus.

Jean-François indique que le Conseil communal est en train de regarder pour modifier les modalités de locations parce que nous avons eu de la casse et les nettoyages ont pris plus de temps que prévu. Le prix de la location pour ce genre d'événement sera probablement revu. Séverine indique également qu'il y a eu environ 600 personnes à cette disco, ce qui est exceptionnel.

Jérôme indique que l'étude pour l'extension du chauffage à distance a eu lieu avant l'augmentation du prix du mazout. Il pense qu'il faudrait faire une relance.

Jean-François répond que nous attendons la confirmation de la part de Viteos et qu'une relance sera probablement faite par la suite.

Sébastien tient à remercier Estelle pour son engagement envers la commune, lui souhaiter un bon rétablissement et lui indiquer que la porte du Conseil général lui sera toujours ouverte.

La séance est levée à 22h25.

**ADMINISTRATION COMMUNALE**  
La collaboratrice administrative  
Mégane Verdon



**AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL**  
La Présidente  
Nicole Kunzi  
La Secrétaire  
Romane Haldimann

